



## RENSEIGNEMENTS

Secrétariat pédagogique

[secretel2@injs-paris.fr](mailto:secretel2@injs-paris.fr)

Tél. 01 53 73 14 33





Quatre parcours collège sont proposés : deux au sein de l'INJS et deux dans des établissements de l'Education nationale.

## > Collège bilingue (Français-LSF) à l'INJS

Dans le cadre du référentiel Education nationale, les élèves ont quatre années pour préparer le Brevet des collèges (DNB) :

- Enseignements dispensés majoritairement en LSF avec apport ponctuel de français oral codé ;
- Des cours de LSF sont assurés ainsi que de l'entraînement au décodage.



## > Collège SES (Section d'Enseignement Spécialisé) à l'INJS

- Préparation sur quatre ans au Certificat de Formation Générale (CFG) ;
- 6<sup>e</sup> à projet – 5<sup>e</sup> de transition – 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> pré-professionnelles.

Pour les élèves en difficulté à l'entrée du collège, préparation en quatre ans à un projet d'entrée en formation professionnelle :

- Enseignement axé sur des projets pédagogiques en vue de combler les lacunes et de réinscrire les élèves dans une meilleure dynamique scolaire ;
- Adaptation des modes de communication au regard des projets personnalisés ;
- Possibilité de rejoindre le collège général au sortir de la 5<sup>e</sup> de transition.



## > Collège en inclusion collective

Groupes-classes accueillis dans un collège de l'Education nationale :

- Alignements progressifs sur le cycle collège et autant que possible sur les classes de même niveau. Préparation en quatre ans au Brevet des collèges (DNB) ;
- Enseignement assuré par des professeurs spécialisés. Partenariat avec les professeurs de l'Education nationale pour organiser des moments d'inclusion ponctuels selon le profil des élèves de la classe et en fonction des possibilités d'accompagnement ;
- Objectif de préparation sur le long terme à une inclusion individuelle ;
- Mode de communication privilégié français oral avec LPC. La LSF est utilisée ponctuellement ;
- Des cours de LSF d'une heure par semaine sont assurés.



## > Collège en inclusion individuelle

Affectés par le Rectorat, les élèves sont en inclusion individuelle dans un collège partenaire de l'INJS :

- Enseignements assurés par des professeurs de l'Education nationale ;
- L'assistance en classe, le soutien individuel et le codage sont pris en charge par des professeurs de l'INJS.

